



Les syndicats CGT Educ'Action et SPASEEN-FO se sont adressés ce jour au Secrétaire Général du Rectorat de Nantes suite au message donné mercredi concernant les mesures de prévention et la fermeture annoncée du rectorat à 12h jeudi 1^{er} février. Nous avons exprimé la forte incompréhension des agents face à des mesures adoptées qui nous apparaissaient disproportionnées et anxiogènes.

Le SG a donc reçu les organisations à 11h jeudi matin, soit juste avant une assemblée générale des personnels. **Nous avons expliqué au SG que de nombreux collègues avaient pris ½ journée de congé et ne pouvaient prendre le risque de se retrouver coincés au Rectorat.**

Les collègues ne peuvent être tenus responsables des événements. Soit il y a un réel danger et, dans ce cas, il est du devoir de l'administration de protéger les personnels et de les appeler préventivement à rentrer chez eux. Soit, il est trouvé une solution adaptée qui permette aux agents d'accéder à leur lieu de travail et de le quitter en fin de service.

Notre demande a porté sur le fait que cette ½ journée devait alors collectivement être comptabilisée comme une autorisation spéciale d'absence pour les agents qui auraient pris préventivement un congé et ne doit en aucun cas être décomptée du solde de congés.

D'autre part, nous voulions que les agents qui s'absentent sur leur pause méridienne ne soient pas pénalisés s'ils ne pouvaient accéder à leur retour au rectorat.

Le Secrétaire Général a entendu notre position mais répondu que cette disposition serait traitée au cas par cas, ce que nous ne souhaitons pas. L'administration ne peut renvoyer la responsabilité sur les personnels. Le SG a finalement exprimé le fait que le rectorat ne serait pas forcément bloqué à 12h, mais peut-être 12h30, ou 13h, soit en fonction des événements... Nous lui avons expliqué que cette incertitude horaire n'était pas pour rassurer les agents, ce qui obligeait donc des collègues à poser des heures préventivement. Monsieur le SG a alors évoqué l'envoi d'un message aux chefs de division afin de les sensibiliser à cette situation.

Ainsi, plus d'une centaine d'agents se sont donc réunis ce matin dans le hall du rectorat et nombreux se sont exprimés pour dire qu'ils ne pouvaient pas se permettre de rester coincés au rectorat jusqu'à nouvel ordre.

Suite à cette AG, nous demandons donc aux agents de tous les services de la Houssinière de s'assurer que la ½ journée qu'ils auront posée n'est pas décomptée du quota de congés et de nous faire remonter toutes les difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

Nos organisations syndicales restent vigilantes à ce que les agents ne soient pas lésés sur leur congé ou absence. Nous n'hésiterons pas à réunir les personnels, à l'instar de l'assemblée générale qui s'est déroulée ce matin, pour une mobilisation massive et défendre notre position.